

R A P P O R T A N N U E L D E P E R F O R M A N C E :
P R O D U I T S F I N A N C I E R S D É R I V É S

(suivi de la décision D-2001-214)

TABLE DES MATIÈRES

LEXIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	3
PRÉAMBULE	4
SECTION 1 : Objectifs pour l'année	4
SECTION 2 : Contexte	5
2.1 Contexte de l'année 2004.....	8
2.2 Couverture pour la fin de l'année gazière 2004 et pour l'année gazière 2005.....	9
SECTION 3 : Résultats atteints.....	11
3.1 Réduction de la volatilité.....	11
3.1.1 Année gazière 2004.....	11
3.1.2 Année gazière 2005.....	12
3.2 Limiter l'impact des hausses des prix	13
3.2.1 Année gazière 2004.....	13
3.2.2 Année gazière 2005.....	14
3.3 Préservation de la position concurrentielle du gaz.....	15
3.3.1 Année gazière 2005.....	16
3.3.2 Année gazière 2006 et suivantes	17
SECTION 4 : Comparaison entre le tarif mensuel de fourniture et les prix mensuels sur le marché (indice CGPR) / Impacts nets pour l'ensemble des consommateurs	20
SECTION 5 : Coûts encourus des différentes primes.....	21
SECTION 6 : Conclusion	23
ANNEXE A	24
ANNEXE B	28
ANNEXE C	39
ANNEXE D.....	41
ANNEXE F	43

1 **L E X I Q U E D E S I N S T R U M E N T S F I N A N C I E R S**

2 **Collier**

3 Combinaison de l'achat d'options d'achat (le prix plafond) et de la vente d'options de vente (le prix
4 plancher), permettent de laisser le prix du gaz naturel varier entre le prix plafond et le prix plancher.

5 **Collier à remboursement maximal**

6 Consiste en un collier auquel une option d'achat avec un prix d'exercice supérieur au prix plafond
7 (« trigger ») a été vendue. La vente de l'option d'achat sert à bonifier le niveau du plafond et/ou du
8 plancher. Lorsque le prix de l'indice variable dépasse le prix trigger, le prix plafond est majoré de la
9 différence entre la valeur de l'indice et celle du trigger. Par exemple, si le plafond du collier a été établi à
10 5 \$ et le trigger à 7 \$ et que l'indice variable atteint 8 \$, le prix plafond sera majoré de 1 \$ pour atteindre
11 6 \$.

12 **Contrat d'échange à prix fixe**

13 Instrument financier permettant de payer un prix fixe pour une quantité de gaz naturel pour une période
14 donnée contre réception du prix variable qui est l'indice de référence. Comme les contrats
15 d'approvisionnement se font principalement contre le paiement d'un indice variable, le paiement et la
16 réception de l'indice variable permettent, comme effet net, de payer un prix fixe.

17 **Contrat d'échange à remboursement maximal**

18 Consiste en un contrat d'échange auquel une option d'achat avec un prix d'exercice supérieur au prix fixe
19 (« trigger ») a été vendue. La vente de l'option d'achat sert à diminuer le niveau du contrat d'échange à
20 prix fixe. Lorsque le prix de l'indice variable dépasse le prix trigger, le prix plafond est majoré de la
21 différence entre la valeur de l'indice et celle du trigger. Par exemple, si le contrat d'échange à prix fixe a
22 été établi à 5 \$ et le trigger à 7 \$ et que l'indice variable atteint 8 \$, le prix plafond sera majoré de 1 \$
23 pour atteindre 6 \$.

24 **Option d'achat**

25 Instrument financier donnant le droit, mais non l'obligation, à son détenteur d'acheter une quantité de gaz
26 naturel, pour une période donnée et à un prix d'exercice prédéterminé.

27 **Option de vente**

28 Instrument financier donnant le droit, mais non l'obligation, à son détenteur de vendre une quantité de
29 gaz naturel, pour une période donnée et à un prix d'exercice prédéterminé.

1 **P R É A M B U L E**

2

3 Dans sa décision D-2001-214, la Régie demandait à SCGM de présenter, en sus du dépôt
4 mensuel établissant le prix du service de fourniture de gaz naturel, un rapport de performance
5 dans le cadre du dossier tarifaire annuel.

6

7 Le présent document répond aux exigences de la Régie et couvre les principaux points alors
8 identifiés, à savoir :

9

- 10 • Les objectifs pour l'année (Section 1);
- 11 • Les moyens utilisés aux fins d'atteindre les objectifs (Section 2);
- 12 • Les résultats atteints en regard de chacun des objectifs fixés (Section 3);
- 13 • Une comparaison du tarif mensuel du service de fourniture de gaz naturel avec les prix
14 mensuels sur le marché et les impacts nets pour l'ensemble des consommateurs (Section
15 4);
- 16 • Les coûts encoururent des différentes primes (Section 5);
- 17 • Les améliorations nécessaires, le cas échéant (Section 6).

18

19

20 **SECTION 1 : OBJECTIFS POUR L'ANNÉE**

21 Tel que mentionné à la pièce 7 de la pièce SCGM-1, document 3 du dossier R-3463-2001, les
22 orientations de SCGM en matière de gestion du coût du service de fourniture de gaz naturel
23 continuent de s'articuler autour des trois objectifs suivants.

24

- 25 1. Stabiliser le coût du gaz naturel en réduisant la volatilité du portefeuille.
- 26 2. Limiter l'impact d'une augmentation potentielle des prix lors de cycles haussiers ou lors de
27 pointes de la demande dans le marché.
- 28 3. Saisir ce qui est perçu comme une opportunité de marché afin de préserver la position
29 concurrentielle du gaz naturel.

1 **SECTION 2 : CONTEXTE**

2 Avant de faire l'analyse de la performance de la couverture mise en place à l'aide des outils
3 financiers admissibles, il semble à propos de faire une brève description du contexte
4 énergétique dans lequel a dû évoluer SCGM au cours des derniers mois.

5

6 Pour débiter cette brève revue du contexte énergétique, il importe en premier lieu de faire un
7 survol du contexte pétrolier de la dernière année. Dès mars 2004, le prix du WTI a touché 36 \$
8 le baril, se situant bien au dessus des anticipations des prévisionnistes en tenant compte de
9 l'arrivé du printemps qui entraîne généralement une diminution de la demande journalière
10 mondiale d'environ 2,5 millions de barils par jours. Les prix élevés se justifiaient par un contexte
11 géopolitique très tendu au Moyen-Orient et par une forte croissance mondiale. En réponse à
12 cette situation, l'OPEP a augmenté sa production, mais les inventaires des pays de l'OCDE
13 n'ont pas enregistré d'augmentation de leurs réserves tant la croissance de la demande était
14 forte. De plus, l'augmentation de la production par les pays de l'OPEP, ne laissant qu'un très
15 faible niveau de capacité excédentaire (environ 1 million de barils par jour), entraîna une
16 augmentation de la nervosité des marchés et contribua à gonfler les prix.

17

18 Tout comme lors de l'année 2003, l'une des principales cause des prix élevés sur le marché du
19 gaz naturel Nord Américain a continué d'être la diminution marquée des réserves et une grande
20 difficulté à maintenir le niveau de la production malgré un nombre record de foreuses en
21 activité. Durant l'été 2004, les inventaires de gaz naturel ont connu des niveaux d'injections
22 records grâce à un été très frais. Ce faisant, la forte corrélation entre le pétrole et le gaz naturel
23 que l'on retrouve généralement ne s'est pas matérialisée. En effet, bien que les prix du pétrole
24 ont continué d'augmenter lors de l'été 2004, les prix du gaz naturel ont pour leurs part diminué
25 (voir graphique 1) en raison d'un niveau d'inventaire bien en dessus de la moyenne des cinq
26 dernières années, qui sert d'étalon de mesure pour le niveau des inventaires de gaz naturel.

27

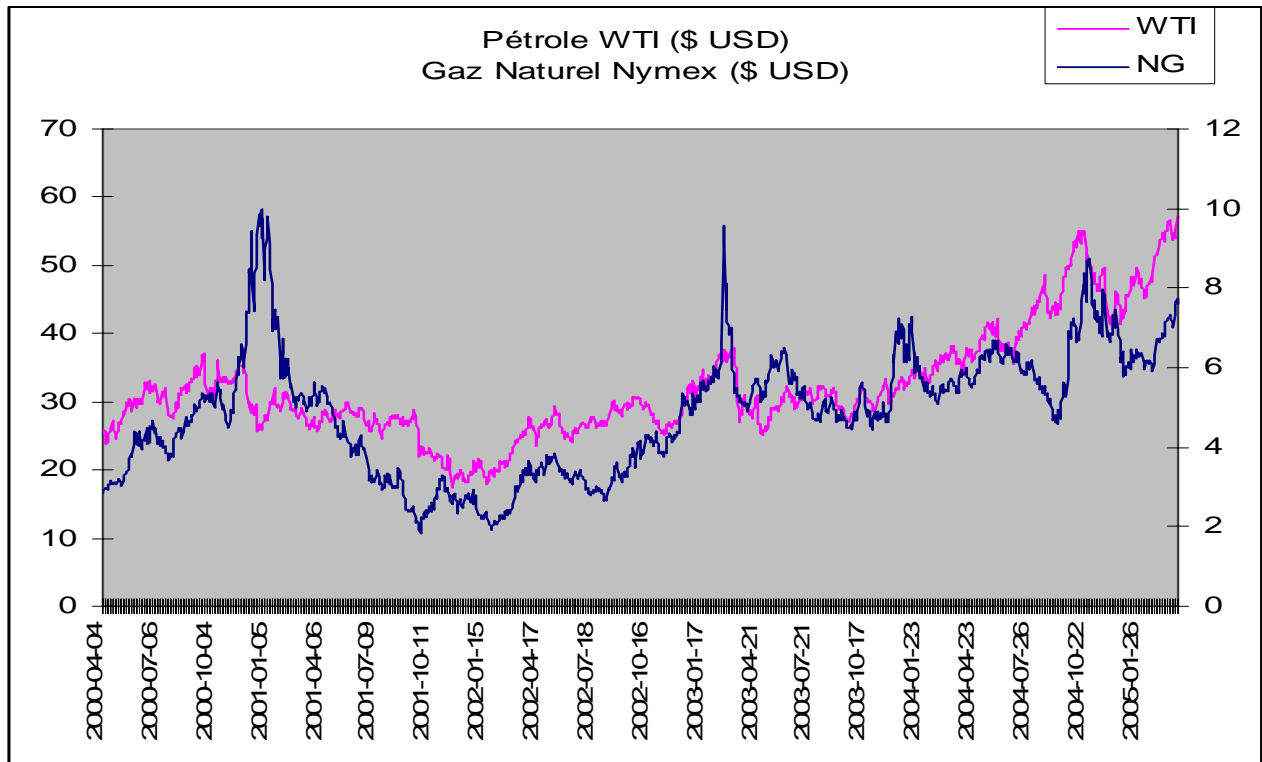
28 Cette déconnexion des prix du gaz naturel par rapport aux prix du pétrole n'a pas perduré, car
29 malheureusement, l'effet dévastateur de l'ouragan Ivan a forcé l'arrêt de plusieurs plates-formes
30 de forage dans le golfe du Mexique au milieu du mois de septembre. Après le passage de
31 l'ouragan, près de 12 plates-formes furent détruites et la résultante fut une diminution de la

1 production de près de 300 Bcf. Malgré l'ouragan, les inventaires pour le début de l'hiver 2004-
2 2005 se situèrent de près de 3,29 Tcf. Ce niveau record, qui s'expliquait par des températures
3 automnales très douces, permettait d'envisager la saison froide avec un bon niveau de confort.
4 Par contre, les prix élevés du pétrole ont de nouveau exercé une pression sur les prix du gaz
5 naturel. Effectivement, dès le passage de l'ouragan Ivan, les prix du gaz naturel se sont mis à
6 augmenter de manière exponentielle.

7
8 Le graphique 1 trace l'historique des contrats à terme du gaz naturel et du pétrole pour le
9 prochain mois ouvrable en dollars américain. En regardant de plus près la période à laquelle
10 l'ouragan Ivan a sévi (septembre – octobre 2004) on remarque que l'augmentation du prix, des
11 contrats à terme sur le gaz naturel a été de près de 85% entre le milieu du mois de septembre
12 et la fin du mois d'octobre. Effectivement le prix est passé de 4,72 \$ USD du MmBtu en date du
13 16 septembre pour fléchir à plus de 8,75 \$ USD du MmBtu en date du 3 novembre 2004. Au
14 cours d'une période presque équivalente les prix des contrats à terme sur le pétrole ont
15 augmentés de 32% en passant de 42,12 \$ USD le baril en date du 9 septembre 2004 à 55,67 \$
16 en date du 27 octobre 2004. L'augmentation plus marquée des prix du gaz naturel s'explique
17 par un rattrapage des prix du pétrole, suite à un été où les conditions climatiques ont permis la
18 construction de solides niveaux d'inventaires de gaz naturel tout en conservant des prix
19 relativement faibles par rapport aux prix du pétrole.

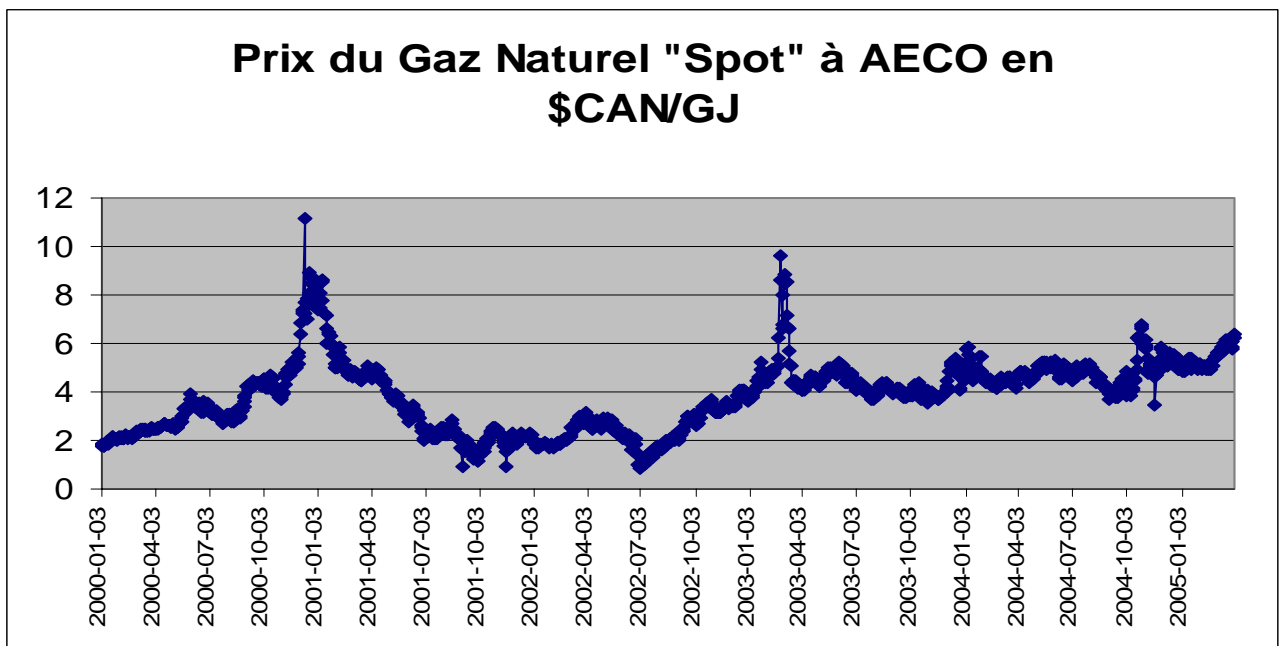
20

1 **Graphique 1**



2
3 Source: Bloomberg

4
5 **Graphique 2**



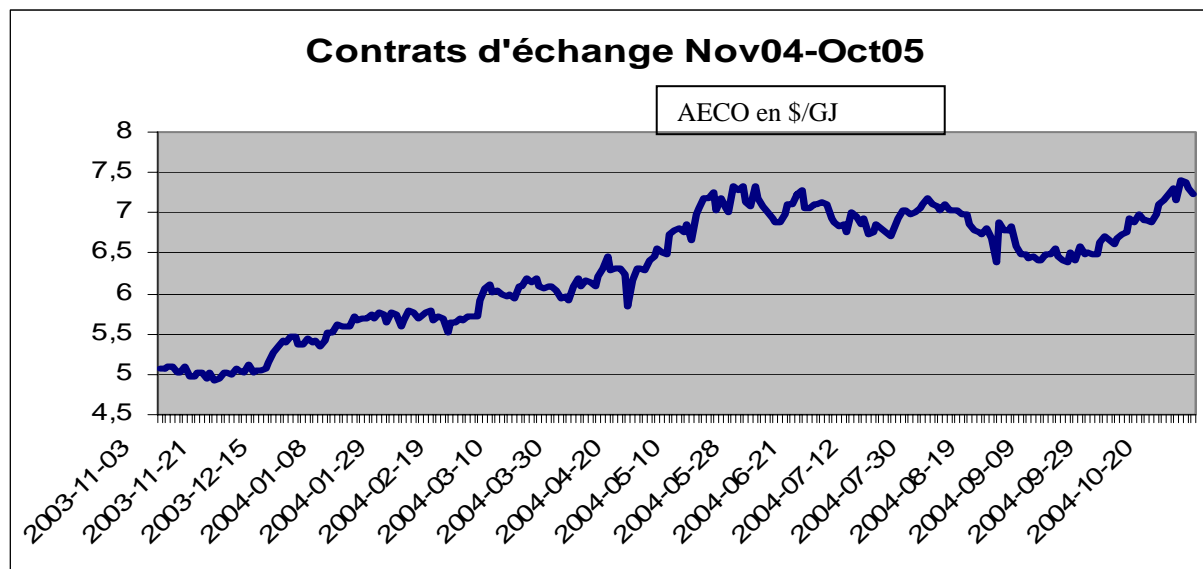
6
7 Source: Bloomberg

2.1 Contexte de l'année 2004

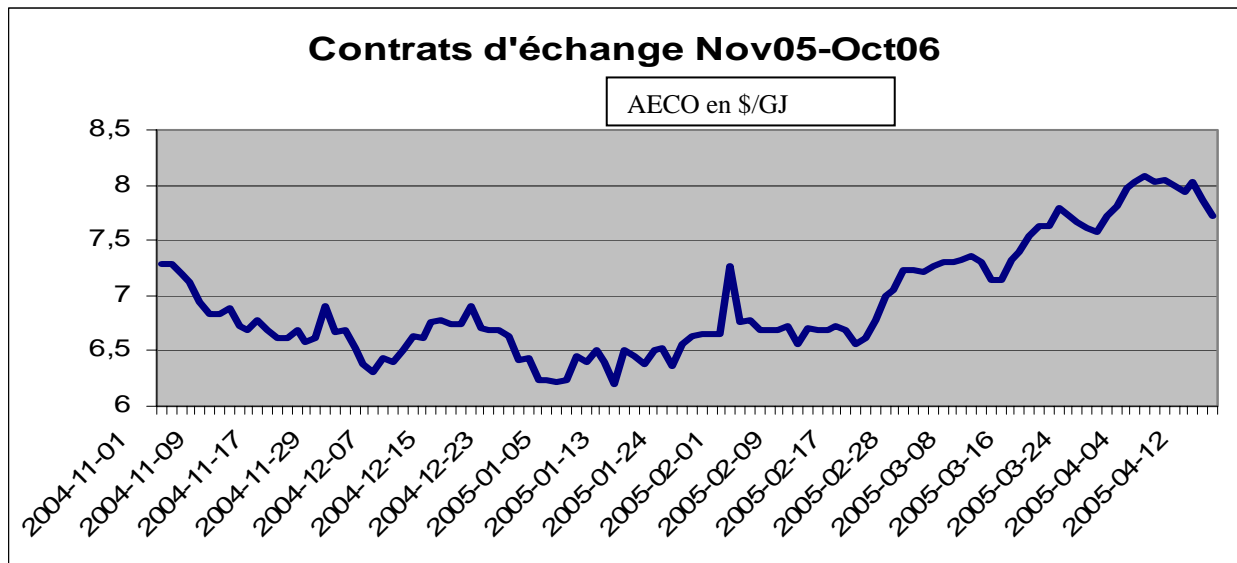
Suite à l'hiver 2004, les inventaires de gaz naturel se situaient à des niveaux très près de la moyenne historique sur une période de cinq ans. Les prix au comptant sont demeurés plutôt faibles tout au long de l'été 2004. En effet, les prix au comptant ont été de 4,76 \$ du GJ en moyenne au cours de l'été 2004 (voir graphique 2). Malgré ce fait, les prix à terme sont demeuré élevé pour la grande partie de l'été 2004 (voir graphique 3). En effet, le prix du contrat d'échange pour l'hiver 2005 a atteint un sommet de 8,13 \$ du GJ en date du 24 mai 2004 pour diminuer par la suite jusqu'à 6,68 \$ du GJ en date du 16 septembre, puis le passage de l'ouragan Ivan a poussé le prix à 9,81 \$ du GJ en date du 26 octobre 2004. La moyenne du prix du contrat d'échange pour l'hiver 2005 a été de 7,56 \$ du GJ au cours de l'été 2004.

En ce qui concerne le prix du contrat d'échange pour l'année gazière 2005 (voir graphique 4) il a atteint un premier sommet de 7,33 \$ du GJ en date du 1^{er} juin 2004 pour diminuer par la suite jusqu'à 6,39 \$ du GJ en date du 16 septembre, puis le passage de l'ouragan Ivan a poussé le prix à 7,38 \$ du GJ en date du 26 octobre 2004. La moyenne du prix du contrat d'échange pour l'année gazière 2005 a été de 6,81 \$ du GJ au cours de l'été 2004.

Graphique 3



Source: Bloomberg

1 **Graphique 4**

2
3 Source: Bloomberg
4
5

6 **2.2 Couverture pour la fin de l'année gazière 2004 et pour l'année gazière 2005**

7 Le tableau 1 de l'annexe A montre les transactions effectuées par SCGM entre le 9 mars et le
8 27 avril 2004. Durant cette période, SCGM a couvert l'année gazière 2005 pour 1,8 PJ en
9 utilisant des prix fixes à remboursement maximal (prix fixe moyen de 5,95 \$/GJ et une limite de
10 protection moyenne de 7,50 \$/GJ). L'année gazière 2006 a aussi été couverte par des prix fixes
11 à remboursement maximal (prix fixe moyen de 5,59 \$/GJ et une limite de protection moyenne
12 de 7,50 \$/GJ) pour 3,6 PJ et un collier à remboursement maximal de 5 000 GJ/jour pour l'année
13 complète (prix plancher de 5,50 \$/GJ, prix plafond de 5,68 \$/GJ et limite de protection de
14 7,50 \$/GJ). Finalement, SCGM a couvert a couvert l'année gazière 2007 pour 3 PJ en part
15 égale de prix fixe (prix fixe moyen de 5,84 \$/GJ) et prix fixes à remboursement maximal (prix
16 fixe moyen de 5,51 \$/GJ et une limite de protection moyenne de 7,50 \$/GJ)

17
18 Le tableau 2 de l'annexe A représente les transactions effectuées entre le 27 mai et le 26 juin
19 2004. Durant cette période, SCGM a couvert l'année gazière 2005 pour 1,8 PJ en utilisant des
20 prix fixes à remboursement maximal (prix fixe moyen de 6,40 \$/GJ et une limite de protection
21 moyenne de 7,50 \$/GJ). L'année gazière 2006 a aussi été couverte par des prix fixes à
22 remboursement maximal (prix fixe moyen de 5,92 \$/GJ et une limite de protection moyenne de
23 7,50 \$/GJ) pour 1,3 PJ et un collier à remboursement maximal de 2 500 GJ/jour pour la période

1 novembre à mai (prix plancher de 5,50 \$/GJ, prix plafond de 6,35 \$/GJ et limite de protection de
2 7,50 \$/GJ). Finalement, SCGM a couvert a couvert l'année gazière 2007 pour 5,4 PJ avec des
3 prix fixes à remboursement maximal (prix fixe moyen de 5,67 \$/GJ et une limite de protection
4 moyenne de 7,57 \$/GJ).

5

6 Le tableau 3 de l'annexe A représente les transactions effectuées entre le 16 août et le 8
7 octobre 2004. Durant cette période, SCGM a couvert l'année gazière 2005 pour 5,0 PJ en
8 utilisant des prix fixes à remboursement maximal (prix fixe moyen de 6,38 \$/GJ et une limite de
9 protection moyenne de 7,50 \$/GJ) et pour 3,3 PJ en utilisant des colliers (prix plancher moyen
10 de 6,11 \$/GJ et prix plafond moyen de 8,01 \$/GJ). L'année gazière 2006 a aussi été couverte
11 par des prix fixes à remboursement maximal (prix fixe moyen de 5,93 \$/GJ et une limite de
12 protection moyenne de 7,75 \$/GJ) pour 2,7 PJ. L'année gazière 2007 a été couverte par des
13 prix fixes à remboursement maximal (prix fixe moyen de 6,03 \$/GJ et une limite de protection
14 moyenne de 8,00 \$/GJ) pour 2,3 PJ et un collier à remboursement maximal de 2 500 GJ/jour
15 pour la période novembre à mai (prix plancher de 5,50 \$/GJ, prix plafond de 6,25 \$/GJ et limite
16 de protection de 7,50 \$/GJ). Finalement, SCGM a couvert a couvert l'année gazière 2008 pour
17 1,7 PJ avec des prix fixes (prix fixe moyen de 5,95 \$/GJ).

18

19 Il est à noter qu'aucune transaction n'a été effectuée dans les périodes non couvertes par les
20 tableaux de l'Annexe A.

21

22 Comme on peut le constater, SCGM a été vigilante dans la mise en application des opérations
23 de couverture. SCGM a su garder le cap, même prendre de l'avance et en général, à des prix
24 moyens inférieurs comparativement aux années précédentes. La rigueur et la constance dans
25 l'application du programme de dérivés financiers ont donc permis d'obtenir un pourcentage de
26 couverture plus élevé, et ce, à un prix moyen plus avantageux pour les clients.

27

28 Une image différente du portefeuille de couverture est présentée à l'annexe B où les
29 transactions de couverture sont regroupées par type d'outils et par année gazière, de l'année
30 gazière 2004 à l'année gazière 2008.

1 si l'ensemble de la couverture pour un mois était remplacé par un unique contrat d'échange,
2 alors le prix moyen de ce mois serait égal au prix de ce contrat d'échange. La définition du prix
3 moyen d'approvisionnement non couvert n'a pas changé. SCGM a également modifié la
4 définition de Y_i dans la formule précédente de façon à refléter les réels achats de gaz de
5 réseau. Ces deux changements font en sorte que les chiffres du tableau 1 de l'annexe C du
6 présent document ne correspondent pas aux chiffres du tableau 2 de l'annexe C du document 2
7 de la cause tarifaire 2005.

8
9 Les résultats présentés au Tableau 1 (voir annexe C pour les calculs détaillés) démontrent que
10 les outils de protection dont s'est prémunie SCGM au cours de l'année gazière 2004 ont réussi
11 à diminuer et ce, de façon marquée, la volatilité de son portefeuille d'approvisionnement (ratio
12 de réduction de volatilité de 68 %). Cette performance, remarquable démontre bien l'utilité des
13 dérivés financiers pour bien contrôler la variabilité du coût d'approvisionnement dans un
14 contexte d'instabilité. De plus, les transactions ont permis de réduire le coût moyen
15 d'approvisionnement. Ce dernier, se situant à 6,00 \$/GJ comparativement à 6,05 \$/GJ. Cette
16 réduction de 0,05 \$/GJ représente une économie de près de 1 % sur les coûts
17 d'approvisionnement.

18
19 **Tableau 1 : Volatilité du portefeuille d'approvisionnement gazier (2004)**

	Coût moyen d'approvisionnement (\$/GJ)	Volatilité
Portefeuille avec couverture	6,00	66 %
Portefeuille non couvert	6,05	206 %

20
21 3.1.2 Année gazière 2005

22 En ce qui a trait à l'année gazière 2005, la méthode d'analyse utilise cinq mois de
23 données réelles et est effectuée selon la méthodologie de l'année gazière 2004. Les
24 résultats sont présentés au Tableau 2 (voir annexe C pour les calculs détaillés).

Tableau 2 : Volatilité du portefeuille d'approvisionnement gazier (2005)

	Coût moyen d'approvisionnement (\$/GJ)	Volatilité
Portefeuille avec couverture	6,17	69 %
Portefeuille non couvert	6,62	211 %

Il est important de noter que pour l'année 2005, le portefeuille de couverture a permis de réduire la volatilité en ratio, de 67%, résultat comparable à celui de l'année précédente. Cependant, le coût moyen d'approvisionnement a été réduit de 0,45 \$/GJ, représentant une économie de 6,9 %.

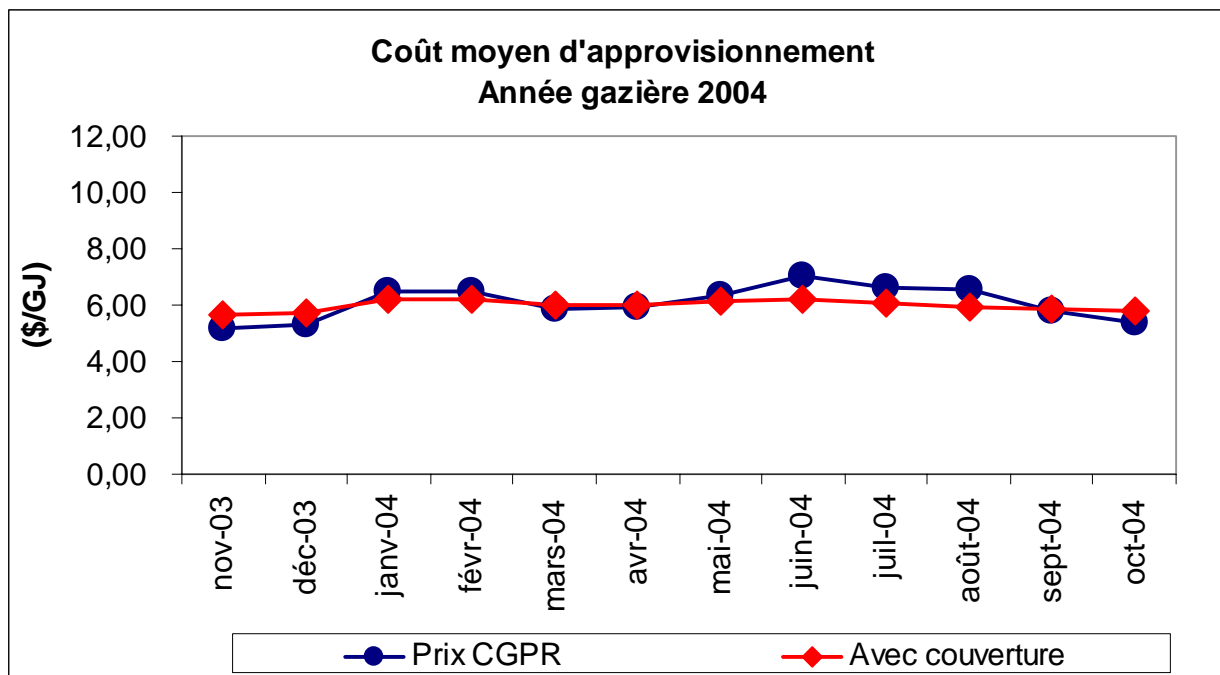
3.2 Limiter l'impact des hausses des prix

Le second objectif de la présente politique est de limiter l'impact des flambées de prix du gaz naturel. Pour ce faire, tel que mentionné précédemment, SCGM s'est muni d'outils de protection au cours des années gazières 2004 et 2005. Le Graphique 5 et le Graphique 6 montrent les résultats des stratégies de couverture pour les années considérées.

3.2.1 Année gazière 2004

Durant l'année gazière 2004, il n'y a pas eu de flambée des prix du gaz naturel. Il est possible de voir à l'aide du Graphique 5 que les outils de protection ont permis de réduire le coût d'approvisionnement lorsqu'il était à son plus haut, soit en juin, juillet et août 2004. Les opérations de couverture pour l'année gazière 2004 ont résulté en un prix moyen d'approvisionnement de 6,00 \$/GJ. Le Graphique 5 met notamment en lumière l'évolution du prix de référence du service de fourniture de gaz naturel de SCGM et du prix de l'indice CGPR (Canadian Gas Price Reporter).

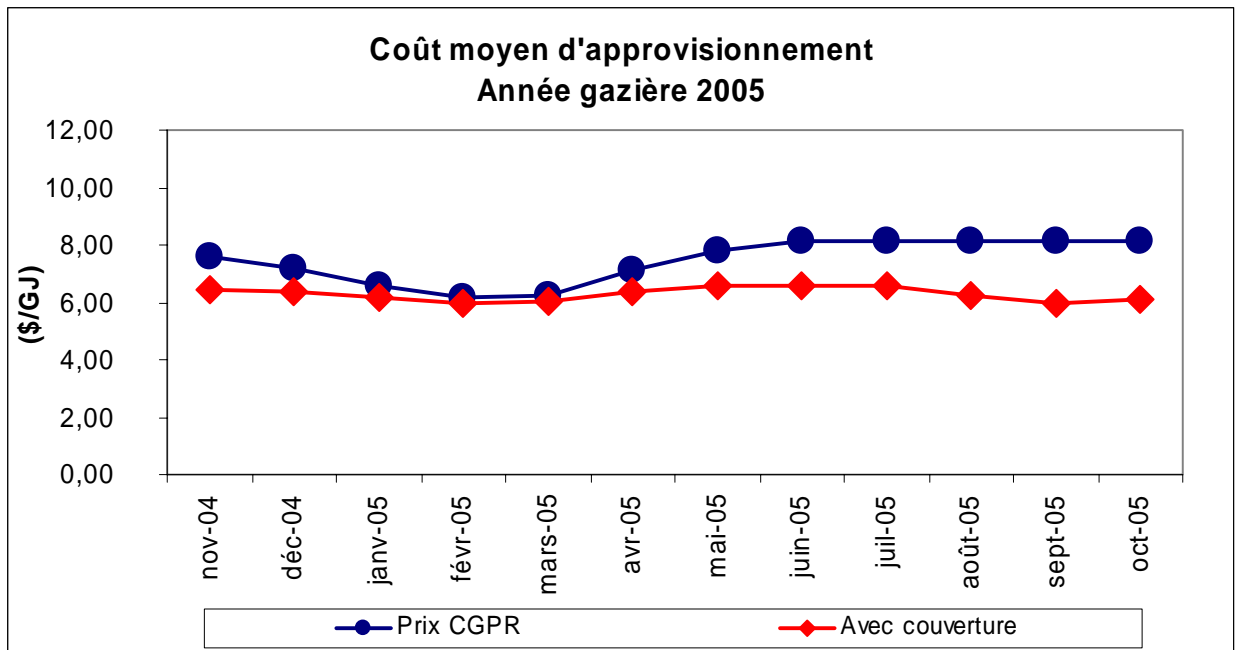
1 **Graphique 5 : Évolution du coût d'approvisionnement - Année gazière 2004**



2
3
4
5 3.2.2 Année gazière 2005

6 L'année gazière 2005 se caractérise par une petite flambée des prix pour les mois de
7 novembre et décembre de l'indice "CGPR monthly" suivi d'une baisse significative pour les
8 mois de janvier à mars. Le Graphique 6 illustre les résultats de la politique de dérivés
9 suite, d'une part, aux prix réalisés jusqu'à présent (novembre à avril inclusivement) et,
10 d'autre part, de la prévision des prix jusqu'à la fin de l'été. La prévision des prix, qui est
11 constante entre mai et octobre, ainsi que l'hypothèse qu'il n'y aura pas de nouvelles
12 transactions de couverture pour la période de mai à octobre, expliquent la nature
13 constante des deux courbes. Il est à remarquer que si les prévisions de prix pour l'été
14 2005 se réalisent, les outils de protection auront réussi à réduire l'impact de la hausse des
15 prix du début de l'été.
16

1 Graphique 6 : Coût moyen d'approvisionnement - Année gazière 2005



2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16

3.3 Préservation de la position concurrentielle du gaz

Le dernier objectif de la présente politique de gestion des risques est de saisir ce qui est perçu comme une opportunité de marché afin de préserver la position concurrentielle du gaz. En d'autres termes, il s'agit pour SCGM de prendre avantage lors des baisses soudaines du marché et de se munir d'outils permettant de protéger sa position concurrentielle face à d'autres formes d'énergie. Dans la cause tarifaire 2005 (R-3510-2003), SCGM avait démontré qu'un prix de 6,91 \$/GJ assurait la compétitivité du gaz naturel à l'intérieur de sa franchise face à la concurrence électrique pour plus de 92 % de sa clientèle commerciale¹.

Nous analyserons donc le portefeuille actuel des dérivés financiers pour les années gazières 2004 et suivantes.

¹ Voir SCGM-5, Document 1, page 3 et Annexe A.

1 3.3.1 Année gazière 2005

2 Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité de la valeur marchande des
3 portefeuilles en fonction de divers scénarios de prix pour l'année gazière 2005.

4
5 L'année est divisée en deux saisons, soit l'hiver et l'été. En date du 1^{er} avril 2005, le point
6 mort pour l'hiver 2005 est de 5,82 \$/GJ et il est de 5,65 \$/GJ pour l'été 2005 (ils étaient de
7 5,58 \$/GJ et 5,55 \$/GJ le 1^{er} avril 2004 respectivement). C'est en quelque sorte le prix
8 moyen d'approvisionnement des opérations de couverture effectuées par SCGM. Le point
9 mort représente la valeur de l'indice CGPR à laquelle le portefeuille de couverture ne fait
10 ni gain ni perte. Avec un point mort pour l'année 2005 de 5,74 \$/GJ, SCGM a su
11 effectivement améliorer sa position concurrentielle, le point mort pour l'année gazière
12 2004 étant de 5,99 \$/GJ.

14 **Tableau 3 : Analyses de sensibilité pour l'année gazière 2005**

01-avr-04

	Année gazière 2005 (nov04-oct05)					
	Hiver 2005 (nov04-mars05)			Été 2005 (avr05-oct05)		
	Prix du gaz (\$/Gj)	Impacts monétaires (000 \$) (\$/Gj)		Prix du gaz (\$/Gj)	Impacts monétaires (000 \$) (\$/Gj)	
Prix plancher	4,48	-20 359	0,206	4,10	-32 789	0,332
Point mort	5,58	-8	0,000	5,55	-6	0,000
Limite de protection	8,48	56 079	-0,568	8,87	75 809	-0,767

01-avr-05

	Année gazière 2005 (nov04-oct05)					
	Hiver 2005 (nov04-mars05)			Été 2005 (avr05-oct05)		
	Prix du gaz (\$/Gj)	Impacts monétaires (000 \$) (\$/Gj)		Prix du gaz (\$/Gj)	Impacts monétaires (000 \$) (\$/Gj)	
Prix plancher	5,32	-13 834	0,140	4,68	-25 901	0,262
Point mort	5,82	-40	0,000	5,65	-37	0,000
Limite de protection	8,15	58 433	-0,591	8,65	75 307	-0,762

1 3.3.2 Année gazière 2006 et suivantes

2 Le Tableau 4 ci-dessous présente les analyses de sensibilité datées du 1^{er} avril 2004 et du 1^{er}
3 avril 2005 pour l'année gazière 2006. Le point mort pour l'année complète est passé de
4 5,32 \$/GJ à 5,48 \$/GJ. Malgré une hausse de 0,16 \$/GJ, il est à noter que le point mort de 2006
5 demeure inférieur de 0,26 \$/GJ par rapport au point mort de 2005.

6 **Tableau 4 : Analyses de sensibilité pour l'année gazière 2006**

01-avr-04

Année gazière 2006 (nov05-oct06)						
	Hiver 2006 (nov05-mars06)			Été 2006 (avr06-oct06)		
	Prix du gaz	Impacts monétaires		Prix du gaz	Impacts monétaires	
	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/GJ)	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/Gj)
Prix plancher	4,69	-11 696	0,118	4,63	-3 518	0,036
Point mort	5,42	7	0,000	5,11	-30	0,000
Limite de protection	7,74	38 899	-0,394	7,74	20 743	-0,210

01-avr-05

Année gazière 2006 (nov05-oct06)						
	Hiver 2006 (nov05-mars06)			Été 2006 (avr06-oct06)		
	Prix du gaz	Impacts monétaires		Prix du gaz	Impacts monétaires	
	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/GJ)	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/Gj)
Prix plancher	5,31	-5 904	0,060	5,30	-511	0,005
Point mort	5,55	-1	0,000	5,33	-51	0,001
Limite de protection	7,80	52 982	-0,536	7,76	29 025	-0,294

1 Le Tableau 5 ci-dessous présente les analyses de sensibilités datées du 1^{er} avril 2004 et du 1^{er}
2 avril 2005 pour l'année gazière 2007. Le point mort pour l'année complète est passé de
3 5,56 \$GJ à 5,75 \$/GJ. Bien que le point mort soit plus élevé que celui de l'année gazière 2006,
4 il demeure bien inférieur à la position concurrentielle de 7,41 \$/GJ.

5 **Tableau 5 : Analyses de sensibilité pour l'année gazière 2007**

01-avr-04

Année gazière 2007 (nov06-oct07)						
	Hiver 2007 (nov06-mars07)			Été 2007 (avr07-oct07)		
	Prix du gaz	Impacts monétaires		Prix du gaz	Impacts monétaires	
	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/GJ)	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/Gj)
Prix plancher	3,19	-10 017	0,101	0,00	0	0,000
Point mort	5,56	-8	0,000	0,00	0	0,000
Limite de protection	7,58	8 556	-0,087	0,00	0	0,000

01-avr-05

Année gazière 2007 (nov06-oct07)						
	Hiver 2007 (nov06-mars07)			Été 2007 (avr07-oct07)		
	Prix du gaz	Impacts monétaires		Prix du gaz	Impacts monétaires	
	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/GJ)	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/Gj)
Prix plancher	5,47	-4 668	0,047	5,52	-1 601	0,016
Point mort	5,75	6	0,000	5,79	79	-0,001
Limite de protection	7,97	36 221	-0,367	8,23	17 460	-0,177

6

1 Le Tableau 6 ci-dessous présente l'analyse de sensibilité datée du 1^{er} avril 2005 pour l'année
2 gazière 2008. Le point mort pour l'année complète est de 5,70 \$/GJ. Il est impossible de
3 comparer avec les résultats présentés dans la dernière cause tarifaire puisque c'est la première
4 année où SCGM a accès à l'année gazière 2008 comme période de couverture. Mais le point
5 mort de 5,70 \$/GJ est très en deçà de la position concurrentielle du gaz naturel par rapport à
6 l'électricité pour la clientèle commerciale qui est d'environ 7,00 \$/GJ.

7 **Tableau 6 : Analyse de sensibilité en date du 1^{er} avril 2005 pour l'année gazière 2008**

2008						
	Année gazière 2008 (nov07-oct08)					
	Hiver 2008 (nov07-mars08)			Été 2008 (avr08-oct08)		
	Prix du gaz	Impacts monétaires		Prix du gaz	Impacts monétaires	
	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/GJ)	(\$/Gj)	(000 \$)	(\$/Gj)
Prix plancher	5,32	-2 637	0,027	5,25	-2 038	0,021
Point mort	5,75	5	0,000	5,65	0	0,000
Limite de protection	8,28	17 579	-0,178	8,31	16 564	-0,168

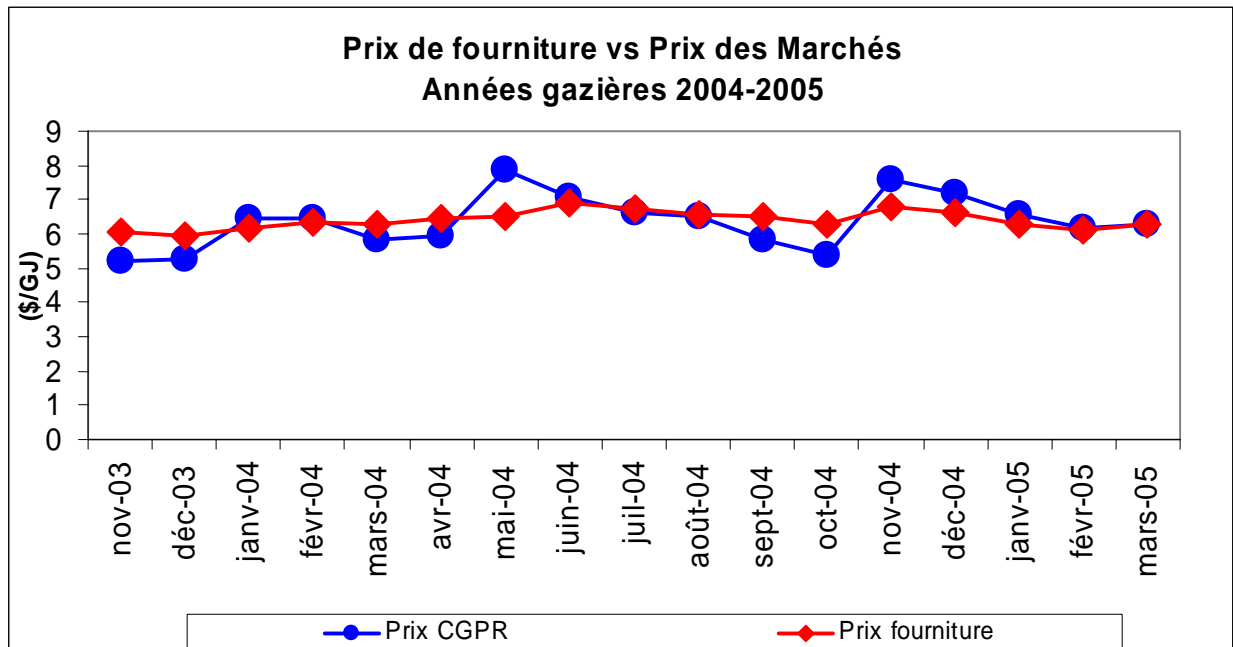
8

1 **SECTION 4 : COMPARAISON ENTRE LE TARIF MENSUEL DE FOURNITURE**
 2 **ET LES PRIX MENSUELS SUR LE MARCHÉ (INDICE CGPR) /**
 3 **IMPACTS NETS POUR L'ENSEMBLE DES CONSOMMATEURS**

4 Le graphique ci-dessous montre la compétitivité relative des tarifs mensuels du service de
 5 fourniture de SCGM par rapport aux prix du marché. De fait, les tarifs de fourniture ont été en
 6 moyenne 0,07 % moins élevés que les prix mensuels sur le marché (indice CGPR) et leur
 7 volatilité a été de 64,4 % moins élevée (94 % vs 264 %). Les données permettant de calculer
 8 ces chiffres sont présentées à l'annexe F.

9

10 **Graphique 7 : Prix de fourniture SCGM vs. Prix des marchés**



11

1 **SECTION 5 : COÛTS ENCOURUS DES DIFFÉRENTES PRIMES**

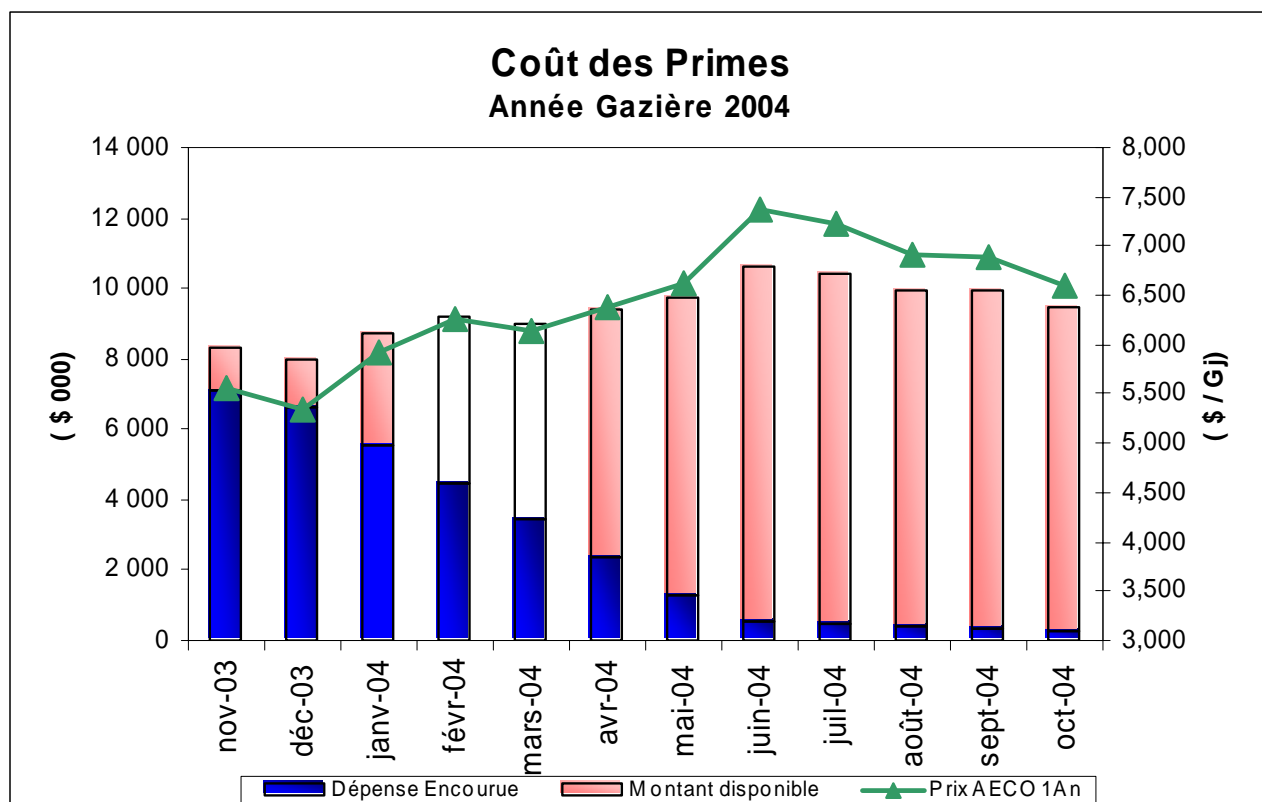
2 Certains outils de protection requièrent le versement de primes. Ces dernières varient
3 grandement selon les prix d'exercice visés et le contexte du marché en matière de volatilité.

4

5 Tel que convenu, l'enveloppe budgétaire affectée au paiement de primes n'a jamais dépassé
6 les limites édictées par la Régie, soit 1,5 % du coût annuel du service de fourniture de SCGM
7 prévu au moment de la transaction. Les graphiques suivants illustrent les dépenses encourues
8 par SCGM lors de l'achat d'outils de protection de même que la prévision des prix un an et ce,
9 pour les années gazières 2004 et 2005.

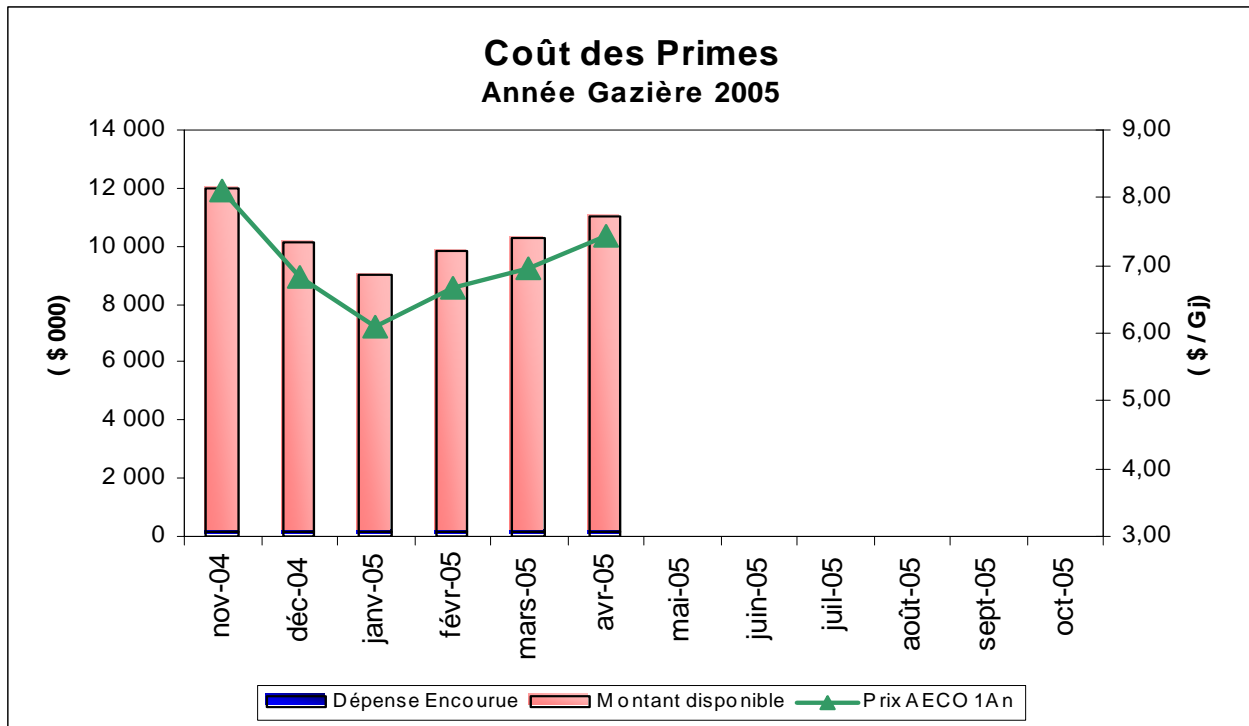
10

11 **Graphique 9 : COÛT DES PRIMES - ANNÉE GAZIÈRE 2004**



12

1 **Graphique 10 : COÛT DES PRIMES - ANNÉE GAZIÈRE 2005**



2

3

4 À l'aide des graphiques ci-dessus, il est clair que SCGM a toujours respecté la limite imposée
 5 par la Régie quant aux primes.

1 **SECTION 6 : CONCLUSION**

2 Le programme de produits dérivés financiers, amendé dans le cadre de la cause tarifaire 2005,
3 visait, d'une part, à accroître la flexibilité et la souplesse des opérations de couverture et,
4 d'autre part, à faciliter le processus et le suivi réglementaire. Compte tenu des perspectives
5 haussières et volatiles du prix du gaz naturel, il ne fait aucun doute que SCGM continue d'avoir
6 un programme des plus efficaces en Amérique du Nord. De plus, les modifications demandées
7 dans le cadre de la cause tarifaire 2005 ont pour objectif de rendre le programme encore plus
8 efficace et flexible.

9

10 Année sur année, la solidité financière de SCGM permet d'obtenir la même protection et le
11 même outil à des prix favorables par rapport aux autres fournisseurs du même type de services.
12 Il importe cependant de souligner que l'utilisation de produits financiers dérivés par SCGM ne
13 consiste pas à profiter des fluctuations du marché pour réaliser une plus-value et battre le
14 marché, mais bien à offrir une saine protection aux clients en service de fourniture de gaz
15 naturel de SCGM. Dans cette perspective, il ne faut pas s'étonner si SCGM augmente et
16 régularise la fréquence de transactions que ce soit en temps favorable ou difficile.

17

18 En conclusion, SCGM désire maintenir le cap et continuer de travailler dans le respect des
19 paramètres du programme, gage de résultats concrets et utiles pour les consommateurs de gaz
20 naturel du Québec.

1 **A N N E X E A**

2 **COUVERTURE PAR PÉRIODE**

3
4 **Tableau 1 : Transactions effectuées entre le 9 mars 2004 et le 27 avril 2004**

Date Transaction	Type Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Limite de protection (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
		Début	Fin					
09-mars-04	PFRM ⁽¹⁾	nov-05	mai-06	2 500	5,67		7,50	0,00
18-mars-04	PFRM	nov-06	mars-07	5 000	5,55		7,50	0,00
18-mars-04	Prix fixe	nov-06	mars-07	2 500	5,85			
19-mars-04	PFRM	nov-05	mai-06	2 500	5,60		7,50	0,00
24-mars-04	PFRM	nov-04	mai-05	5 000	6,00		7,50	0,00
24-mars-04	PFRM	nov-05	mai-06	2 500	5,68		7,50	0,00
25-mars-04	Prix fixe	nov-06	mars-07	2 500	5,86			
25-mars-04	PFRM	nov-06	mars-07	2 500	5,51		7,50	0,00
26-mars-04	PFRM	nov-04	mai-05	5 000	5,90		7,50	0,00
30-mars-04	Prix fixe	nov-06	mars-07	2 500	5,78			
06-avr-04	PFRM	nov-05	mars-06	5 000	5,74		7,50	0,00
07-avr-04	PFRM	nov-06	mars-07	2 500	5,39		7,50	0,00
07-avr-04	Prix fixe	nov-06	mars-07	2 500	5,78			
07-avr-04	PFRM	nov-05	oct-06	2 500	5,48		7,50	0,00
08-avr-04	PFRM	nov-05	oct-06	2 500	5,48		7,50	0,00
20-avr-04	Prix fixe	nov-06	mars-07	2 500	5,92			
21-avr-04	PFRM	nov-06	mars-07	2 500	5,57		7,50	0,00
27-avr-04	CARM ⁽²⁾	nov-05	oct-06	5 000	5,50	5,68	7,50	0,00

- 5
- 6 (1) PFRM : Prix fixe à remboursement maximal
- 7 (2) CARM : Collier à remboursement maximal
- 8 (3) Total des transactions pour la période : 10,1 PJ
- 9

1 **Tableau 2 : Transactions effectuées entre le 27 mai 2004 et le 26 juin 2004**

Date Transaction	Type Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Limite de protection (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
		Début	Fin					
27-mai-04	PFRM	nov-06	mai-07	5 000	5,79		7,50	0,00
08-juin-04	PFRM	nov-06	mai-07	2 500	5,78		7,50	0,00
09-juin-04	PFRM	nov-05	mai-06	2 500	6,02		7,50	0,00
22-juin-04	PFRM	nov-06	mai-07	2 500	5,63		7,50	0,00
30-juin-04	PFRM	nov-05	oct-06	2 500	5,82		7,50	0,00
30-juin-04	PFRM	nov-05	mai-06	2 500	6,00		7,50	0,00
01-juil-04	PFRM	nov-04	mai-05	5 000	6,40		7,50	0,00
01-juil-04	PFRM	nov-06	juil-07	5 000	5,50		7,50	0,00
07-juil-04	PFRM	nov-06	juil-07	5 000	5,49		7,50	0,00
08-juil-04	PFRM	nov-06	mars-07	2 500	5,81		8,00	0,00
12-juil-04	PFRM	nov-04	mai-05	2 500	6,42		7,50	0,00
12-juil-04	PFRM	nov-04	mai-05	2 500	6,38		7,50	0,00
12-juil-04	CARM	nov-05	mai-06	2 500	5,50	6,35	7,50	0,00
26-juil-04	PFRM	nov-06	mai-07	2 500	5,90		8,00	0,00

2
3 Total des transactions : 9,0 PJ
4

1 **Tableau 3 : Transactions effectuées entre le 16 août 2004 et le 8 octobre 2004**

Date Transaction	Type Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Limite de protection (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
		Début	Fin					
16-août-04	PFRM	nov-05	mars-06	5 000	6,22		8,00	0,00
16-août-04	PFRM	nov-06	mars-07	5 000	6,22		8,00	0,00
17-août-04	PFRM	nov-04	mai-05	5 000	6,48		7,50	0,00
17-août-04	PFRM	nov-06	août-07	5 000	5,67		7,50	0,00
18-août-04	PFRM	nov-05	mars-06	2 500	6,15		8,00	0,00
18-août-04	PFRM	nov-06	mars-07	2 500	6,15		8,00	0,00
30-août-04	PFRM	nov-04	mai-05	5 000	6,48		7,50	0,00
30-août-04	PFRM	nov-04	mai-05	5 000	6,47		7,50	0,00
31-août-04	Collier	nov-04	mai-05	5 000	6,25	8,20		0,00
01-sept-04	Collier	nov-04	mars-05	5 000	6,25	7,75		0,00
02-sept-04	PFRM	nov-04	mai-05	5 000	6,31		7,50	0,00
02-sept-04	Collier	nov-04	mai-05	5 000	6,00	8,00		0,00
02-sept-04	PFRM	nov-04	mai-05	5 000	6,25		7,50	0,00
03-sept-04	Collier	nov-04	mai-05	5 000	6,00	8,00		0,00
16-sept-04	PFRM	nov-05	mai-06	2 500	6,17		8,00	0,00
16-sept-04	PFRM	nov-04	mai-05	2 500	6,15		7,50	0,00
21-sept-04	PFRM	nov-06	mai-07	5 000	5,91		8,00	0,00
30-sept-04	PFRM	nov-06	mai-07	2 500	5,95		8,00	0,00
04-oct-04	Prix fixe	nov-07	oct-08	2 500	5,99			
06-oct-04	Prix fixe	nov-07	oct-08	2 500	5,90			
08-oct-04	CARM	nov-06	mai-07	2 500	5,50	6,25	7,50	0,00

2

3 Total des transactions : 15,4 PJ

4

1 **Tableau 4 : Transactions effectuées entre le 1 novembre 2004 et le 16 février 2005**

Date Transaction	Type Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Limite de protection (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
		Début	Fin					
01-nov-04	CARM	nov-07	oct-08	2 500	5,25	6,40	8,00	0,00
05-nov-04	PFRM	nov-07	mars-08	2 500	6,09		8,00	0,00
05-nov-04	PFRM	nov-07	mars-08	2 500	6,06		8,00	0,00
05-nov-04	PFRM	nov-06	oct-07	2 500	5,99		7,50	0,00
05-nov-04	PFRM	nov-06	oct-07	2 500	5,90		7,50	0,00
08-nov-04	Prix fixe	nov-07	oct-08	2 500	5,99			
09-nov-04	PFRM	nov-06	oct-07	2 500	5,95		8,00	0,00
09-nov-04	CARM	nov-06	oct-07	2 500	5,50	6,91	9,40	0,00
09-nov-04	CARM	nov-07	oct-08	2 500	5,25	6,91	10,55	0,00
09-nov-04	PFRM	nov-07	mars-08	2 500	5,99		8,00	0,00
09-nov-04	PFRM	nov-06	mai-07	2 500	6,22		8,00	0,00
16-nov-04	CARM	nov-06	oct-07	2 500	5,48	6,91	10,00	0,00
16-nov-04	CARM	nov-06	mai-07	2 500	5,75	6,91	9,15	0,00
16-nov-04	CARM	nov-05	mai-06	2 500	6,00	6,91	8,40	0,00
01-déc-04	CARM	nov-07	mars-08	5 000	5,50	6,85	9,00	0,00
01-déc-04	PFRM	nov-06	mai-07	2 500	6,05		8,00	0,00
01-déc-04	CARM	nov-06	mai-07	2 500	5,75	6,91	9,60	0,00
01-déc-04	CARM	nov-06	oct-07	2 500	5,50	6,87	9,75	0,00
01-déc-04	Collier	nov-07	oct-08	2 500	5,50	6,75		0,00
02-déc-04	Collier	janv-05	mai-05	2 500	5,75	8,15		0,00
02-déc-04	Prix fixe	janv-05	mai-05	5 000	6,50			
02-déc-04	Collier	janv-05	mai-05	2 500	5,75	8,35		0,00
03-déc-04	PFRM	nov-05	mai-06	2 500	6,05		8,00	0,00
03-déc-04	CARM	nov-05	mai-06	2 500	5,75	6,75	8,65	0,00
08-déc-04	CARM	nov-05	oct-07	2 500	5,75	6,25	8,50	0,00
08-déc-04	PFRM	nov-07	mars-08	2 500	5,88		8,00	0,00
13-déc-04	CARM	nov-07	oct-08	2 500	5,25	6,30	8,50	0,00
23-déc-04	PFRM	nov-07	oct-08	2 500	5,50		8,00	0,00
23-déc-04	CARM	nov-06	oct-07	5 000	5,50	6,30	8,50	0,00
05-janv-05	PFRM	nov-05	mai-06	5 000	5,91		8,00	0,00
05-janv-05	CARM	nov-05	mai-06	5 000	5,50	6,50	8,30	0,00
05-janv-05	PFRM	nov-06	mai-07	5 000	5,68		8,00	0,00
05-janv-05	CARM	nov-06	oct-07	2 500	5,25	6,25	8,25	0,00
05-janv-05	PFRM	nov-07	oct-08	2 500	5,35		8,00	0,00
05-janv-05	CARM	nov-07	oct-08	2 500	5,00	5,70	8,00	0,00
05-janv-05	PFRM	nov-07	mars-08	5 000	5,70		8,00	0,00
18-janv-05	PFRM	nov-06	mai-07	2 500	5,78		8,00	0,00
31-janv-05	PFRM	nov-07	oct-08	2 500	5,55		8,00	0,00
08-févr-05	PFRM	nov-07	oct-08	2 500	5,52		8,00	0,00
08-févr-05	PFRM	nov-07	oct-08	2 500	5,52		8,00	0,00
16-févr-05	PFRM	nov-07	oct-08	2 500	5,49		8,00	0,00

2

3 Total des transactions : 29,3 PJ

4

A N N E X E B

COUVERTURE PAR OUTILS

1. ANNÉE GAZIÈRE 2004

Tableau 1a : Prix fixe

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)
	Début	Fin		
30-avr-01	nov-01	oct-04	10 000	6,20
19-nov-02	nov-03	oct-04	2 000	5,10
03-avr-03	nov-03	oct-05	4 000	5,84
04-avr-03	nov-03	oct-05	5 000	5,75
01-mai-03	nov-03	oct-05	2 500	5,86
01-mai-03	nov-03	oct-05	2 500	5,855
26-sept-03	nov-03	mars-04	2 500	5,58

Les transactions en gras couvrent plus d'une année gazière.

Tableau 1b : Prix fixe à remboursement maximal

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)	Prix plafond (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin				
24-avr-01	nov-01	oct-04	5 000	6,00	9,30	0,00
24-avr-01	juin-01	oct-04	5 000	6,20	9,50	0,00
17-déc-02	nov-03	oct-05	1 000	4,80	6,70	0,00
08-janv-03	nov-03	oct-04	1 000	4,80	5,50	0,00
04-mars-03	nov-03	oct-04	2 000	5,75	7,45	0,00
17-mars-03	nov-03	oct-05	3 000	5,89	9,60	0,00
17-mars-03	nov-03	oct-04	2 000	5,89	8,13	0,106
14-mars-03	nov-03	oct-04	5 000	5,89	7,97	0,00
14-mars-03	nov-03	oct-04	3 000	5,89	8,85	0,00

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)	Prix plafond (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin				
20-mars-03	nov-03	oct-04	2 000	5,76	8,75	0,00
27-mars-03	nov-03	oct-04	2 500	5,65	8,05	0,00
28-mars-03	nov-03	oct-04	2 500	5,80	9,46	0,00
03-avr-03	nov-03	mars-04	5 000	5,89	7,50	0,00
16-avr-03	nov-03	oct-04	7 500	5,89	8,37	0,00
17-avr-03	nov-03	oct-04	6 500	5,89	8,25	0,00
01-mai-03	nov-03	oct-05	5 000	5,60	8,50	0,00
06-mai-03	nov-03	oct-04	10 000	5,89	9,45	0,00
13-mai-03	nov-03	oct-04	6 000	5,89	8,58	0,00
13-mai-03	nov-03	oct-05	2 000	5,87	9,80	0,00
16-mai-03	nov-03	mai-04	20 000	5,89	9,89	0,55
02-juin-03	nov-03	oct-05	19 000	5,89	9,45	0,00
04-juin-03	déc-03	mai-04	5 000	5,89	8,74	0,59
04-juin-03	déc-03	mai-04	5 000	5,89	8,70	0,59
04-juin-03	déc-03	mai-04	5 000	5,89	8,89	0,59
11-juin-03	déc-03	mai-04	6 000	5,89	8,91	0,59
13-juin-03	déc-03	avr-04	2 500	5,89	10,00	0,50
13-juin-03	déc-03	avr-04	5 000	5,89	10,00	0,50
25-juin-03	déc-03	avr-04	5 000	5,89	10,00	0,52
25-juin-03	déc-03	avr-04	5 000	5,89	10,00	0,525

1

2 Les transactions en gras couvrent plus d'une année gazière.

3

4

Tableau 1c : Colliers à remboursement maximal

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prix option (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin					
16-avr-02	nov-03	oct-04	1 000	3,36 \$	6,20 \$	8,00 \$	0,00 \$
24-avr-02	nov-03	oct-04	1 000	3,30 \$	6,20 \$	8,00 \$	0,00 \$

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prix option (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin					
01-mai-02	nov-02	oct-04	1 000	3,53 \$	6,20 \$	7,50 \$	0,00 \$
08-mai-02	nov-03	oct-04	1 000	3,75 \$	6,90 \$	9,08 \$	0,00 \$
09-mai-02	nov-03	oct-04	1 000	3,75 \$	7,50 \$	10,75 \$	0,00 \$
10-mai-02	nov-02	oct-04	1 000	3,75 \$	6,20 \$	7,50 \$	0,00 \$
13-mai-02	nov-02	oct-04	1 000	3,70 \$	6,20 \$	7,50 \$	0,00 \$
14-mai-02	nov-02	oct-04	1 000	3,50 \$	7,00 \$	8,08 \$	0,00 \$
14-mai-02	nov-03	oct-04	1 000	3,50 \$	7,00 \$	8,47 \$	0,00 \$
15-mai-02	nov-03	oct-04	1 000	3,50 \$	7,00 \$	8,59 \$	0,00 \$
21-mai-02	nov-03	oct-04	1 000	3,50 \$	7,00 \$	8,76 \$	0,00 \$
21-mai-02	nov-03	oct-04	1 000	3,50 \$	7,00 \$	8,90 \$	0,00 \$
21-mai-02	nov-02	oct-04	1 000	3,50 \$	7,00 \$	8,50 \$	0,00 \$
24-mai-02	nov-03	oct-04	1 000	3,50 \$	7,00 \$	9,00 \$	0,00 \$
31-mai-02	nov-02	oct-04	1 000	3,50 \$	6,38 \$	8,00 \$	0,00 \$
10-juil-02	nov-03	oct-04	1 000	3,60 \$	6,25 \$	8,50 \$	0,10 \$
11-juil-02	nov-03	oct-04	1 000	3,60 \$	6,20 \$	8,50 \$	0,10 \$
18-juil-02	nov-03	oct-04	1 000	3,46 \$	6,20 \$	8,50 \$	0,15 \$
24-juil-02	nov-03	oct-04	1 000	3,45 \$	6,20 \$	8,50 \$	0,15 \$
30-juil-02	nov-03	oct-04	1 000	3,35 \$	6,20 \$	8,50 \$	0,15 \$
09-août-02	nov-03	oct-04	1 000	3,65 \$	6,10 \$	8,50 \$	0,15 \$
14-août-02	nov-03	oct-04	1 000	3,65 \$	6,10 \$	8,50 \$	0,15 \$
20-août-02	nov-03	oct-04	1 000	3,65 \$	6,10 \$	8,50 \$	0,16 \$
28-août-02	nov-03	oct-04	1 000	3,80 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,15 \$
06-sept-02	nov-03	oct-04	1 000	3,80 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,16 \$
13-sept-02	nov-03	oct-04	1 000	3,95 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,16 \$
17-sept-02	nov-03	oct-04	1 000	3,93 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,15 \$
24-sept-02	nov-03	oct-04	1 000	3,80 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,15 \$
25-sept-02	avr-03	mars-04	1 000	3,84 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,15 \$

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prix option (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin					
02-oct-02	nov-03	oct-04	1 000	3,95 \$	5,90 \$	8,50 \$	0,15 \$
10-oct-02	avr-03	mars-04	2 000	3,90 \$	6,00 \$	8,00 \$	0,15 \$
10-oct-02	nov-03	oct-04	1 000	3,75 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,15 \$
11-oct-02	nov-03	oct-04	1 000	3,88 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,15 \$
16-oct-02	nov-03	oct-04	1 000	3,90 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,15 \$
21-oct-02	avr-03	mars-04	1 000	3,98 \$	6,00 \$	8,00 \$	0,15 \$
24-oct-02	avr-03	mars-04	1 000	3,98 \$	6,00 \$	8,00 \$	0,15 \$
05-nov-02	nov-03	oct-04	1 000	4,00 \$	6,00 \$	8,50 \$	0,05 \$

Les transactions en gras couvrent plus d'une année gazière.

2. ANNÉE GAZIÈRES 2005

Tableau 2a : Prix fixe

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)
	Début	Fin		
19-nov-02	nov-04	oct-05	2 000	5,05
11-mars-03	nov-04	oct-05	3 000	5,67
12-mars-03	nov-04	oct-05	2 500	5,60
13-mars-03	nov-04	oct-05	2 500	5,54
16-avr-03	nov-04	oct-05	2 500	5,68
17-avr-03	nov-04	oct-05	2 500	5,67
22-juil-03	nov-04	oct-05	5 000	5,475
23-juil-03	nov-04	oct-05	2 500	5,37
24-juil-03	nov-04	oct-05	2 500	5,295
01-août-03	nov-04	oct-05	2 500	5,29
01-août-03	nov-04	oct-05	2 500	5,28
12-sept-03	nov-04	oct-05	5 000	5,40

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)
	Début	Fin		
17-sept-03	nov-04	oct-05	5 000	5,35
19-sept-03	nov-04	oct-05	2 500	5,275
23-sept-03	nov-04	oct-05	5 000	5,15
01-oct-03	nov-04	oct-05	2 500	5,215
15-oct-03	nov-04	oct-05	2 500	5,20
04-nov-03	nov-04	oct-05	2 500	5,20
02-déc-04	janv-05	mai-05	5 000	6,50

1

2

Tableau 2b : Prix fixe à remboursement maximal

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin				
10-janv-03	nov-04	oct-05	1 000	4,80	6,30	0,00
13-févr-03	nov-04	oct-05	2 000	5,20	7,49	0,00
21-mars-03	nov-04	mars-05	3 000	5,75	8,24	0,00
26-sept-03	nov-04	oct-05	2 500	4,95	8,45	0,00
19-févr-04	déc-04	mai-05	2 500	5,63	7,50	0,00
01-mars-04	nov-04	mai-05	2 500	5,84	7,50	0,00
24-mars-04	nov-04	mai-05	5 000	6,00	7,50	0,00
26-mars-04	nov-04	mai-05	5 000	5,90	7,50	0,00
01-juil-04	nov-04	mai-05	5 000	6,40	7,50	0,00
12-juil-04	nov-04	mai-05	2 500	6,42	7,50	0,00
12-juil-04	nov-04	mai-05	2 500	6,38	7,50	0,00
17-août-04	nov-04	mai-05	5 000	6,48	7,50	0,00
30-août-04	nov-04	mai-05	5 000	6,48	7,50	0,00
30-août-04	nov-04	mai-05	5 000	6,47	7,50	0,00
02-sept-04	nov-04	mai-05	5 000	6,31	7,50	0,00
02-sept-04	nov-04	mai-05	5 000	6,25	7,50	0,00
16-sept-04	nov-04	mai-05	2 500	6,15	7,50	0,00

1
2

Tableau 2c : Colliers à remboursement maximal

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prix option (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin					
12-juil-02	nov-04	mars-05	1 000	3,75 \$	6,30 \$	7,45 \$	0,00 \$
19-nov-02	nov-04	oct-05	2 000	4,00 \$	6,00 \$	9,00 \$	0,09 \$
02-déc-02	nov-04	oct-05	4 000	4,00 \$	6,00 \$	9,00 \$	0,06 \$
19-déc-02	nov-04	oct-05	1 000	4,25 \$	5,50 \$	8,00 \$	0,07 \$
11-nov-03	nov-04	mars-05	5 000	4,75 \$	5,75 \$	7,98 \$	0,00 \$
14-nov-03	nov-04	mars-05	5 000	4,75 \$	5,68 \$	8,00 \$	0,00 \$
18-nov-03	nov-04	mars-05	2 500	4,75 \$	5,73 \$	8,25 \$	0,00 \$

3
4

Tableau 2d : Colliers

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Primes (\$/GJ)
	Début	Fin				
31-août-04	nov-04	mai-05	5 000	6,25	8,20	0,00
01-sept-04	nov-04	mars-05	5 000	6,25	7,75	0,00
02-sept-04	nov-04	mai-05	5 000	6,00	8,00	0,00
03-sept-04	nov-04	mai-05	5 000	6,00	8,00	0,00
02-déc-04	janv-05	mai-05	2 500	5,75	8,15	0,00
02-déc-04	janv-05	mai-05	2 500	5,75	8,35	0,00

5
6
7
8

3. ANNÉES GAZIÈRES 2006, 2007 ET 2008

Tableau 3a : Prix fixe

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)
	Début	Fin		
17-mars-03	nov-05	mars-06	5 000	5,57
28-avr-03	nov-05	mars-06	5 000	5,78

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)
	Début	Fin		
06-mai-03	nov-05	mars-06	5 000	5,855
02-juin-03	nov-05	juin-06	4 000	5,75
22-juil-03	nov-05	mars-06	6 000	5,72
05-août-03	nov-05	mars-06	4 000	5,68
05-sept-03	nov-05	mars-06	5 000	5,725
01-oct-03	nov-05	oct-06	2 500	5,08
02-oct-03	nov-05	oct-06	2 500	5,04
15-oct-03	nov-05	oct-06	2 500	5,09
17-oct-03	nov-05	oct-06	2 500	4,975
11-nov-03	nov-05	oct-06	5 000	5,085
18-nov-03	nov-05	oct-06	5 000	5,025
19-nov-03	nov-05	mars-06	2 500	5,35
03-déc-03	nov-05	oct-06	2 500	4,995
18-mars-04	nov-06	mars-07	2 500	5,85
25-mars-04	nov-06	mars-07	2 500	5,86
30-mars-04	nov-06	mars-07	2 500	5,78
07-avr-04	nov-06	mars-07	2 500	5,775
20-avr-04	nov-06	mars-07	2 500	5,92
04-oct-04	nov-07	oct-08	2 500	5,99
06-oct-04	nov-07	oct-08	2 500	5,90
08-nov-04	nov-07	oct-08	2 500	5,99

1

2

Tableau 3b : Prix fixe à remboursement maximal

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin				
02-déc-03	nov-05	oct-06	2 500	4,75	7,70	0,00
22-déc-03	nov-05	mars-06	5 000	5,25	8,00	0,00
06-janv-04	nov-05	mars-06	2 500	5,25	7,85	0,00

Société en commandite Gaz Métro
Cause tarifaire 2006, R-3559-2005

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin				
15-janv-04	nov-05	mars-06	2 500	5,50	7,50	0,00
30-janv-04	nov-05	mars-06	5 000	5,50	7,67	0,00
05-févr-04	nov-05	mars-06	5 000	5,50	7,90	0,00
05-févr-04	nov-06	févr-07	2 500	5,35	8,00	0,00
11-févr-04	nov-06	févr-07	2 500	5,27	7,50	0,00
11-févr-04	nov-05	mars-06	5 000	5,44	7,50	0,00
17-févr-04	nov-06	févr-07	2 500	5,18	7,50	0,00
17-févr-04	nov-05	mars-06	2 500	5,35	7,50	0,00
18-févr-04	nov-05	oct-06	2 500	5,05	7,50	0,00
19-févr-04	nov-05	mai-06	2 500	5,26	7,50	0,00
04-mars-04	nov-05	mai-06	2 500	5,69	7,50	0,00
04-mars-04	nov-06	mars-07	2 500	5,55	7,50	0,00
05-mars-04	nov-06	mars-07	2 500	5,60	7,50	0,00
09-mars-04	nov-05	mai-06	2 500	5,67	7,50	0,00
18-mars-04	nov-06	mars-07	5 000	5,55	7,50	0,00
19-mars-04	nov-05	mai-06	2 500	5,60	7,50	0,00
24-mars-04	nov-05	mai-06	2 500	5,68	7,50	0,00
25-mars-04	nov-06	mars-07	2 500	5,51	7,50	0,00
06-avr-04	nov-05	mars-06	5 000	5,74	7,50	0,00
07-avr-04	nov-06	mars-07	2 500	5,39	7,50	0,00
07-avr-04	nov-05	oct-06	2 500	5,48	7,50	0,00
08-avr-04	nov-05	oct-06	2 500	5,48	7,50	0,00
21-avr-04	nov-06	mars-07	2 500	5,57	7,50	0,00
27-mai-04	nov-06	mai-07	5 000	5,79	7,50	0,00
08-juin-04	nov-06	mai-07	2 500	5,78	7,50	0,00
09-juin-04	nov-05	mai-06	2 500	6,02	7,50	0,00
22-juin-04	nov-06	mai-07	2 500	5,63	7,50	0,00
30-juin-04	nov-05	oct-06	2 500	5,82	7,50	0,00

Société en commandite Gaz Métro
Cause tarifaire 2006, R-3559-2005

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin				
30-juin-04	nov-05	mai-06	2 500	6,00	7,50	0,00
01-juil-04	nov-06	juil-07	5 000	5,50	7,50	0,00
07-juil-04	nov-06	juil-07	5 000	5,49	7,50	0,00
08-juil-04	nov-06	mars-07	2 500	5,81	8,00	0,00
26-juil-04	nov-06	mai-07	2 500	5,90	8,00	0,00
16-août-04	nov-05	mars-06	5 000	6,22	8,00	0,00
16-août-04	nov-06	mars-07	5 000	6,22	8,00	0,00
17-août-04	nov-06	août-07	5 000	5,67	7,50	0,00
18-août-04	nov-05	mars-06	2 500	6,15	8,00	0,00
18-août-04	nov-06	mars-07	2 500	6,15	8,00	0,00
16-sept-04	nov-05	mai-06	2 500	6,17	8,00	0,00
21-sept-04	nov-06	mai-07	5 000	5,91	8,00	0,00
30-sept-04	nov-06	mai-07	2 500	5,95	8,00	0,00
05-nov-04	nov-07	mars-08	2 500	6,09	8,00	0,00
05-nov-04	nov-07	mars-08	2 500	6,06	8,00	0,00
05-nov-04	nov-06	oct-07	2 500	5,99	7,50	0,00
05-nov-04	nov-06	oct-07	2 500	5,90	7,50	0,00
09-nov-04	nov-06	oct-07	2 500	5,95	8,00	0,00
09-nov-04	nov-07	mars-08	2 500	5,99	8,00	0,00
09-nov-04	nov-06	mai-07	2 500	6,22	8,00	0,00
01-déc-04	nov-06	mai-07	2 500	6,05	8,00	0,00
03-déc-04	nov-05	mai-06	2 500	6,05	8,00	0,00
08-déc-04	nov-07	mars-08	2 500	5,88	8,00	0,00
23-déc-04	nov-07	oct-08	2 500	5,50	8,00	0,00
05-janv-05	nov-05	mai-06	5 000	5,91	8,00	0,00
05-janv-05	nov-06	mai-07	5 000	5,68	8,00	0,00
05-janv-05	nov-07	oct-08	2 500	5,35	8,00	0,00
05-janv-05	nov-07	mars-08	5 000	5,70	8,00	0,00

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin				
18-janv-05	nov-06	mai-07	2 500	5,78	8,00	0,00
31-janv-05	nov-07	oct-08	2 500	5,55	8,00	0,00
08-févr-05	nov-07	oct-08	2 500	5,52	8,00	0,00
08-févr-05	nov-07	oct-08	2 500	5,52	8,00	0,00
16-févr-05	nov-07	oct-08	2 500	5,49	8,00	0,00

1

2

Tableau 3c : Colliers à remboursement maximal

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prix option (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin					
25-nov-03	nov-05	mars-06	2 500	4,75 \$	5,50 \$	8,25 \$	0,00 \$
02-déc-03	nov-05	mars-06	2 500	4,75 \$	5,45 \$	8,25 \$	0,00 \$
10-déc-03	nov-05	oct-06	2 500	4,50 \$	5,29 \$	8,00 \$	0,00 \$
06-janv-04	nov-05	oct-06	2 500	4,75 \$	5,15 \$	8,00 \$	0,00 \$
20-janv-04	nov-06	janv-07	5 000	4,75 \$	5,70 \$	7,75 \$	0,00 \$
27-avr-04	nov-05	oct-06	5 000	5,50 \$	5,68 \$	7,50 \$	0,00 \$
12-juil-04	nov-05	mai-06	2 500	5,50 \$	6,35 \$	7,50 \$	0,00 \$
08-oct-04	nov-06	mai-07	2 500	5,50 \$	6,25 \$	7,50 \$	0,00 \$
01-nov-04	nov-07	oct-08	2 500	5,25 \$	6,40 \$	8,00 \$	0,00 \$
09-nov-04	nov-06	oct-07	2 500	5,50 \$	6,91 \$	9,40 \$	0,00 \$
09-nov-04	nov-07	oct-08	2 500	5,25 \$	6,91 \$	10,55 \$	0,00 \$
16-nov-04	nov-06	oct-07	2 500	5,48 \$	6,91 \$	10,00 \$	0,00 \$
16-nov-04	nov-06	mai-07	2 500	5,75 \$	6,91 \$	9,15 \$	0,00 \$
16-nov-04	nov-05	mai-06	2 500	6,00 \$	6,91 \$	8,40 \$	0,00 \$
01-déc-04	nov-07	mars-08	5 000	5,50 \$	6,85 \$	9,00 \$	0,00 \$
01-déc-04	nov-06	mai-07	2 500	5,75 \$	6,91 \$	9,60 \$	0,00 \$
01-déc-04	nov-06	oct-07	2 500	5,50 \$	6,87 \$	9,75 \$	0,00 \$
03-déc-04	nov-05	mai-06	2 500	5,75 \$	6,75 \$	8,65 \$	0,00 \$

Société en commandite Gaz Métro
Cause tarifaire 2006, R-3559-2005

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix Plancher (\$/GJ)	Prix Plafond (\$/GJ)	Prix option (\$/GJ)	Prime (\$/GJ)
	Début	Fin					
08-déc-04	nov-05	oct-07	2 500	5,75 \$	6,25 \$	8,50 \$	0,00 \$
13-déc-04	nov-07	oct-08	2 500	5,25 \$	6,30 \$	8,50 \$	0,00 \$
23-déc-04	nov-06	oct-07	5 000	5,50 \$	6,30 \$	8,50 \$	0,00 \$
05-janv-05	nov-05	mai-06	5 000	5,50 \$	6,50 \$	8,30 \$	0,00 \$
05-janv-05	nov-06	oct-07	2 500	5,25 \$	6,25 \$	8,25 \$	0,00 \$
05-janv-05	nov-07	oct-08	2 500	5,00 \$	5,70 \$	8,00 \$	0,00 \$

1

2

Les transactions en gras couvrent plus d'une année gazière.

A N N E X E C

CALCULS POUR TABLEAUX 1 ET 2

Voici les données permettant de calculer les coûts moyens d'approvisionnement et les volatilités des tableau 1 et tableau 2. Les formules sont décrites dans la section 3.1.1 du présent document (SCGM-5, document 2, page 11).

1. ANNÉE GAZIÈRE 2004

Les données nécessaires permettant de reconstituer le tableau 1 sont les suivantes :

- Volumes du service de fourniture de gaz naturel pour l'année gazière 2004 : 99,884 PJ;
- Détail des transactions de couverture effectuées pour l'année gazière 2004 : prière de se référer à l'Annexe A.

	AVEC Couverture		SANS Couverture		Coût Moyen Appro. (/GJ)
	Volumes Protégés	P^c	Volumes non couverts	CGPR	
	(PJ)	(/GJ)	(PJ)	(/GJ)	
Nov-02	5,445	5,81 \$	2,213	5,19 \$	5,63 \$
Déc-02	6,820	5,93 \$	2,498	5,28 \$	5,76 \$
Jan-03	6,820	6,09 \$	2,977	6,48 \$	6,21 \$
Fév-03	6,380	6,09 \$	3,306	6,46 \$	6,22 \$
Mars-03	6,820	6,03 \$	3,326	5,85 \$	5,97 \$
Avr-03	6,225	6,05 \$	2,588	5,93 \$	6,02 \$
Mai-03	5,890	6,07 \$	1,632	6,37 \$	6,13 \$
Juin-03	4,470	6,01 \$	0,866	7,05 \$	6,18 \$
Juil-03	4,619	5,98 \$	1,025	6,61 \$	6,09 \$
Août-03	4,619	5,97 \$	-0,090	6,53 \$	5,96 \$
Sept-03	4,470	5,87 \$	-0,577	5,80 \$	5,89 \$
Oct-03	4,619	5,78 \$	-0,254	5,39 \$	5,80 \$
Total	67,197	5,98 \$	19,509	6,05 \$	6,00 \$
		Volatilité	mensuelle	59 %	19 %
			annuelle	206 %	66 %

1
2
3
4
5
6
7
8

2. ANNÉE GAZIÈRE 2005

Les données nécessaires permettant de reconstituer le tableau 2 sont les suivantes :

- Volumes de fourniture de gaz naturel pour l'année gazière 2005 : 98,790 PJ;
- Détail des transactions de couverture effectuées pour l'année gazière 2005 : prière de se référer à l'Annexe A.

	AVEC Couverture		SANS Couverture		
	Volumes Protégés	P^c	Volumes non couverts	CGPR	Coût Moyen Appro.
	(PJ)	(/GJ)	(PJ)	(/GJ)	(/GJ)
Nov-03	5,940	6,00 \$	2,087	7,59 \$	6,41 \$
Déc-03	6,216	5,92 \$	3,462	7,17 \$	6,37 \$
Jan-04	6,216	5,86 \$	3,823	6,59 \$	6,14 \$
Fév-04	5,614	5,82 \$	4,678	6,16 \$	5,98 \$
Mars-04	6,216	5,82 \$	4,586	6,27 \$	6,01 \$
Total	30,201	5,88 \$	18,636	6,62 \$	6,17 \$
		Volatilité	mensuelle	61 %	20 %
			annuelle	211 %	69 %

9

1 **A N N E X E D**

2 **PRIX DU GAZ NATUREL À PARITÉ AVEC L'ÉLECTRICITÉ**

3
4 Prix du gaz naturel à parité avec l'électricité année gazière 2003-2004

5

Cas type en m ³	Profil %chauffage/ % eau chaude ⁽¹⁾	Prix AECO à parité (\$/GJ) ⁽²⁾	Estimation du Volume en service de fourniture de gaz naturel(PJ)	Pourcentage du service de fourniture de gaz naturel (commercial)	Pourcentage concurrentiel
5 000	(85/15) ¹	5,33 \$	2,05	3,07 %	100,00 %
15 000	(30/70)	5,71 \$	2,75	4,12 %	96,93 %
10 000	(85/15)	6,41 \$	1,82	2,72 %	92,82 %
100 000	(85/15)	6,48 \$	8,86	13,26 %	90,09 %
100 000	(60/40)	6,56 \$	12,32	18,44 %	76,83 %
100 000	(30/70)	6,68 \$	14,23	21,30 %	58,39 %
41 500	(85/15)	6,76 \$	2,58	3,86 %	37,09 %
14 600	(85/15)	6,78 \$	4,09	6,12 %	33,23 %
41 500	(60/40)	6,88 \$	9,97	14,92 %	27,11 %
400 000	(85/15)	8,41 \$	8,14	12,18 %	12,18 %
1 000 000	(85/15)	8,80 \$	0	0,00 %	0,00 %
		Total commercial	66,81	100,00 %	

6 Note (1) : (% de chauffage / % procédé)

7 Note (2) : tel que présenté dans la *Cause tarifaire 2004, R-3510-2003*

Prix du gaz naturel à parité avec l'électricité régulière Année 2004-2005

Cas type m3	Profil (% chauffage/% base)	Volume gaz de réseau (10 ⁶ m ³)	Pourcentage du service de fourniture de gaz naturel (commercial)	Pourcentage concurrentiel	Prix à parité (\$/GJ)
5 000	(85/15)	52,53	3,30%	100,00%	5,80
15 000	(30/70)	70,29	4,42%	95,58%	6,03
10 000	(85/15)	47,28	2,97%	92,61%	6,91
100 000	(30/70)	165,10	10,38%	82,22%	7,05
100 000	(60/40)	402,99	25,34%	56,88%	7,14
100 000	(85/15)	319,94	20,12%	36,76%	7,24
41 500	(60/40)	58,54	3,68%	33,08%	7,36
14 600	(85/15)	101,06	6,36%	26,73%	7,37
41 500	(85/15)	216,13	13,59%	13,14%	7,48
400 000	(85/15)	156,34	9,83%	3,30%	9,01
1 000 000	(85/15)	-	0,00%	0,00%	9,40
Total Commercial		1 590,20	100%		

Année 2005-2006

Cas type m3	Profil (% chauffage/% base)	Volume gaz de réseau (10 ⁶ m ³)	Pourcentage du service de fourniture de gaz naturel	Pourcentage concurrentiel	Prix à parité (\$/GJ)
5 000	(85/15)	52,53	3,30%	100,00%	5,93
15 000	(30/70)	70,29	4,42%	95,58%	6,17
10 000	(85/15)	47,28	2,97%	92,61%	7,06
100 000	(30/70)	165,10	10,38%	82,22%	7,21
100 000	(60/40)	402,99	25,34%	56,88%	7,30
100 000	(85/15)	319,94	20,12%	36,76%	7,41
41 500	(60/40)	58,54	3,68%	33,08%	7,52
14 600	(85/15)	101,06	6,36%	26,73%	7,53
41 500	(85/15)	216,13	13,59%	13,14%	7,65
400 000	(85/15)	156,34	9,83%	3,30%	9,20
1 000 000	(85/15)	-	0,00%	0,00%	9,61
Total Commercial		1 590,20	100%		

1

1 **A N N E X E F**

2 **CALCULS POUR L'IMPACT DES PRODUITS DÉRIVÉS SUR LE PRIX DU SERVICE DE**
 3 **FOURNITURE**

4
 5
 6 Voici les données permettant de calculer les impacts des produits dérivés sur le prix du service
 7 en fourniture présenté dans la section 4 du présent document (SCGM-5; document 2, page 20).
 8 Les formules sont décrites dans la section 3.1.1 du présent document (SCGM-5, document 2,
 9 page 11).

	Prix du gaz en service de fourniture	Indice CGPR	Volume du gaz en service de fourniture
	(/GJ)	(/GJ)	(PJ)
Nov-03	6,05 \$	5,19 \$	7,658
Déc-03	5,92 \$	5,28 \$	9,318
Jan-04	6,16 \$	6,48 \$	9,797
Fév-04	6,36 \$	6,46 \$	9,686
Mars-04	6,31 \$	5,85 \$	10,146
Avr-04	6,44 \$	5,93 \$	8,813
Mai-04	6,52 \$	7,85 \$	7,522
Juin-04	6,88 \$	7,05 \$	5,336
Juil-04	6,76 \$	6,61 \$	5,644
Août-04	6,55 \$	6,53 \$	4,529
Sept-04	6,51 \$	5,80 \$	3,893
Oct-04	6,28 \$	5,39 \$	4,365
Nov-04	6,82 \$	7,59 \$	8,027
Déc-04	6,61 \$	7,17 \$	9,677
Jan-05	6,30 \$	6,59 \$	10,039
Fév-05	6,12 \$	6,16 \$	10,292
Mars-05	6,27 \$	6,27 \$	10,801
Moyenne	6,369 \$	6,373 \$	135,540
Volatilité mensuelle	27 %	76%	
Volatilité annuelle	94 %	264 %	

12